



MANDAT DE GESTION EN NON COTÉ

VOTRE INVESTISSEMENT SUR MESURE

123VENTURE 

POUR BÉNÉFICIER D'UN INVESTISSEMENT SUR MESURE...

A l'opposé de la gestion collective, la gestion individualisée sous mandat, ou gestion discrétionnaire, permet aux investisseurs ayant des capitaux suffisants de bénéficier d'une gestion individualisée de leurs avoirs.

Le cadre juridique du mandat de gestion permet ainsi de déléguer la gestion financière de son portefeuille de valeurs mobilières à une équipe de professionnels.

Le client fixe ses objectifs et son niveau d'acceptation du risque. Le client bénéficie ensuite d'un rapport d'activité semestriel sur mesure lui permettant de suivre et d'analyser la gestion et les performances de son portefeuille.

Plus de 1.500 clients ont d'ores et déjà mandaté 123Venture pour leur allocation personnalisée en non coté.

...DANS LE CADRE DE LA LOI TEPA

Le mandat de gestion proposé par 123Venture, dans le cadre de la Loi TEPA, a pour objectif d'offrir au souscripteur un accès simplifié au capital de Holdings ISF afin de bénéficier d'une réduction d'ISF maximale. Ainsi, dans le cadre du mandat, 123Venture sélectionnera un ou plusieurs Holdings ISF pour le compte du souscripteur, en fonction de son profil.

Les clients pourront ainsi être investis dans 1 à 3 Holdings, eux-mêmes diversifiés dans 1 à 4 PME éligibles à la loi TEPA. Au global, 123Venture créera une vingtaine de Holdings, chacun spécialisé dans un secteur donné (ex. Holding Santé, Holding Audiovisuel, Holding Solaire, Holding Industrie...)



En 2010, 123Venture conserve la même philosophie d'investissement et poursuit les mêmes objectifs que pour les offres proposées ces deux dernières années. L'offre 2010 capitalise donc sur deux années d'expérience dans la recherche et la mise en place de financement d'activités spécifiques* présentant des profils de risque adaptés aux attentes des investisseurs privés.

OBJECTIFS

EN CONTREPARTIE D'UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL ET D'UNE DURÉE DE BLOCAGE DES PARTS JUSQU'AU 1ER JANVIER 2016 MINIMUM, LES OBJECTIFS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU MANDAT CONSISTENT À :

1 / Offrir le taux de 75% de réduction d'ISF

123Venture a pour objectif d'investir pour le compte des souscripteurs sous mandat dans des Holdings ISF investis à 100% dans des PME éligibles à la Loi TEPA, afin d'offrir le taux maximum de réduction d'ISF autorisé par la réglementation. 123Venture gère à ce titre deux Holdings qui ont été investis à 100% dans des PME non cotées avant le 15 juin de chaque année (en 2008 & 2009).

Attention : il est rappelé que le taux de 75% ne peut pas être garanti, dans la mesure où les investissements ne sont pas encore réalisés.

2 / Limiter le risque

123Venture sélectionnera des Holdings investis dans des PME offrant une forte visibilité et dégagant des revenus récurrents. L'objectif de gestion consiste à limiter au maximum le risque de perte inhérent à l'investissement au capital de sociétés non cotées. Depuis 2 ans et en dépit d'une conjoncture économique difficile pour les PME, les holdings 123Rendement PME 2008 et 123Holding ISF 2009 ont tenu leurs promesses en faisant preuve d'une très bonne résistance*.

Attention : il est rappelé que l'investissement au capital de PME non cotées comporte, notamment, un risque de perte en capital.

3 / Céder ses investissements à partir du 1er janvier 2016

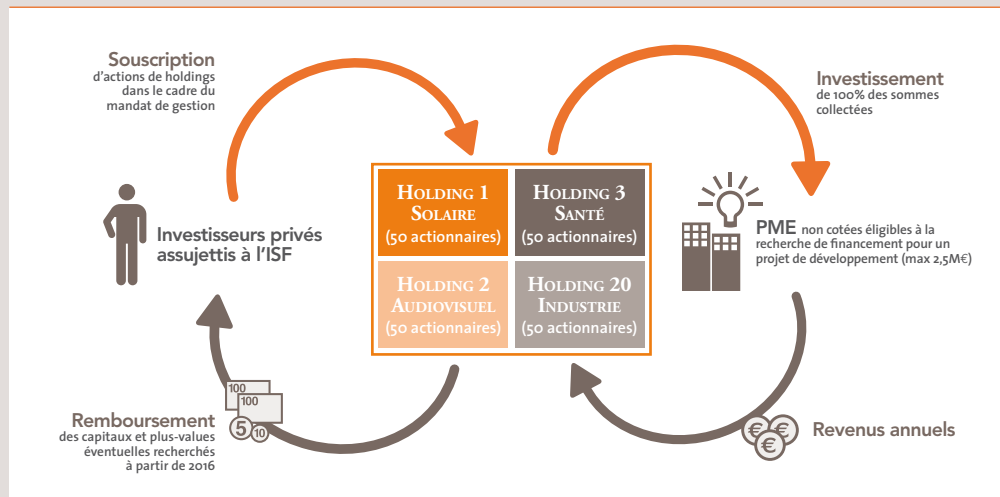
123Venture sélectionnera des Holdings organisés de façon à disposer de bonnes perspectives de liquidité à l'expiration du délai de conservation fiscal, soit à l'expiration de la cinquième année suivant celle de l'investissement. Pour ce faire, 123Venture favorisera des projets qui offrent un retour sur investissement rapide.

Attention : à l'expiration du délai fiscal précité, le 1er janvier 2016, les Holdings chercheront à céder leurs participations et, dès leurs cessions intégrales, la liquidité des actions du Holding devrait être assurée par une liquidation amiable proposée au vote des actionnaires réunis en assemblée.

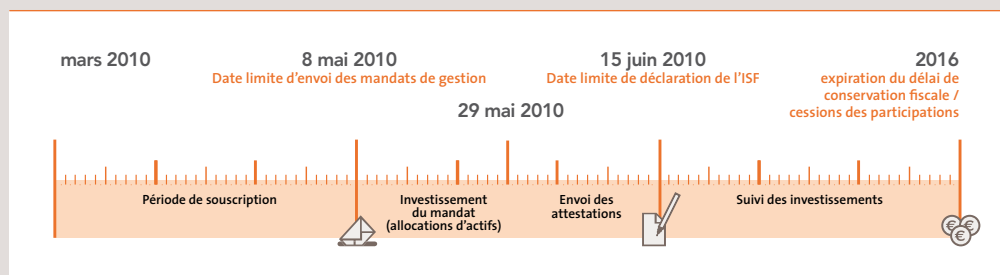
FONCTIONNEMENT

Attention : le Mandat de gestion sera investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Il est donc indispensable pour le client de prendre connaissance des risques généraux décrits en annexe 8 du mandat de gestion.

MECANISMES D'INVESTISSEMENT



CALENDRIER DES OPERATIONS



1 | MISE EN PLACE DU MANDAT DE GESTION

Signature du mandat de gestion en deux exemplaires après l'analyse de la situation patrimoniale du client (définition du montant à investir, choix du profil d'investissement et des secteurs d'activité privilégiés).

2 | ENVOI DU MANDAT DE GESTION AVANT LE 8 MAI 2010

Envoi à 123Venture du mandat de gestion en double exemplaire accompagnés du chèque correspondant aux commissions initiales (droits d'entrées) libellé à l'ordre de 123Venture, d'une copie d'une pièce d'identité et d'un RIB.

3 | SÉLECTION DES INVESTISSEMENTS PAR 123VENTURE ENTRE LE 8 MAI ET LE 15 MAI

123Venture sélectionne les investissements dans des Holdings ISF conformément aux mandats de gestion et notifie ses choix aux investisseurs.

4 | RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS ENTRE LE 15 MAI ET LE 29 MAI

Une fois les choix notifiés aux mandants, chaque investisseur retourne des chèques libellés aux noms des Holdings sélectionnés pour son compte.

5 | ENVOI AUX INVESTISSEURS DES ATTESTATIONS FISCALES DÉBUT JUIN 2010

6 | ENVOI PENDANT LA DURÉE DU MANDAT D'UNE INFORMATION SEMESTRIELLE ET PERSONNALISÉE

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Société de gestion : 123Venture

Souscription minimale : 20 000 €, puis ajustable à l'euro près

Horizon de placement : 5/6 ans

Frais de gestion : 3,75% HT facturés aux Holdings, cf. Annexe 3 du mandat de gestion

Frais initiaux : 5% TTC



Qui est 123Venture ?

123Venture est une Société de gestion (Agrément n° GP 01-021) indépendante spécialisée dans la gestion de produits d'épargne investis dans des entreprises non cotées (FCPR/FCPI/FIP/Holding ISF). 123Venture est membre de l'AFIC (Association Française des Investisseurs en Capital) et de l'AFG (Association Française de la Gestion Financière).

500 M€ SOUS GESTION | 40.000 CLIENTS

123Venture est **l'une des plus importantes sociétés de gestion** de capital-investissement avec plus de **500 M€ d'actifs sous gestion** (Source : Base GECO) pour le compte de **40.000 clients**. 123Venture a notamment collecté en 2008 et 2009 plus de 170 millions d'euros dans le cadre de la loi TEPA, ce qui la positionne comme le premier acteur du marché selon le magazine Capital Finance. Plus de 10.000 clients lui ont ainsi fait confiance pour investir leur ISF dans des PME en phase de croissance et de développement.

4 ANNÉES RÉCOMPENSÉES



123Venture a été distinguée pour la **qualité de sa gamme et de sa gestion administrative en 2007, 2008, 2009 et 2010**. Le prix attribué par le magazine **Gestion de Fortune** atteste de la confiance accordée par les professionnels de la gestion de patrimoine à 123Venture (Source : Gestion de fortune).

200 SOCIÉTÉS | 7 PAYS COUVERTS

Pour diversifier au maximum le risque inhérent au financement des entreprises non cotées, 123Venture utilise la multi-gestion. Grâce à cette stratégie, 123Venture a déjà participé au financement de plus de 200 sociétés à travers l'Europe.

Zone d'intervention d'123Venture et exemples de secteurs d'activité financés

